

Plan de continuité d'activité

L'épidémie Covid-19 nécessite de prendre des précautions pour préserver la santé de tous, sur notre lieu de travail comme dans notre vie privée.

Ces précautions sont essentielles à la continuité de notre activité. Nous restons vigilants et nous adaptons au mieux notre activité à l'évolution de la situation.

Merci de respecter strictement les directives données dans cette note qui pourront évoluer.

De manière générale, au bureau ou chez nos clients/fournisseurs, évite tout contact avec les personnes qui t'entourent.

1. Les règles d'hygiène habituelles en cas d'épidémie doivent être respectées :

- Pour la vie de tous les jours
- Avec tes collègues et clients/fournisseurs
- Avec les outils et le matériel qui sont à ta disposition (bureau, PC, téléphone, outils, etc...)



INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

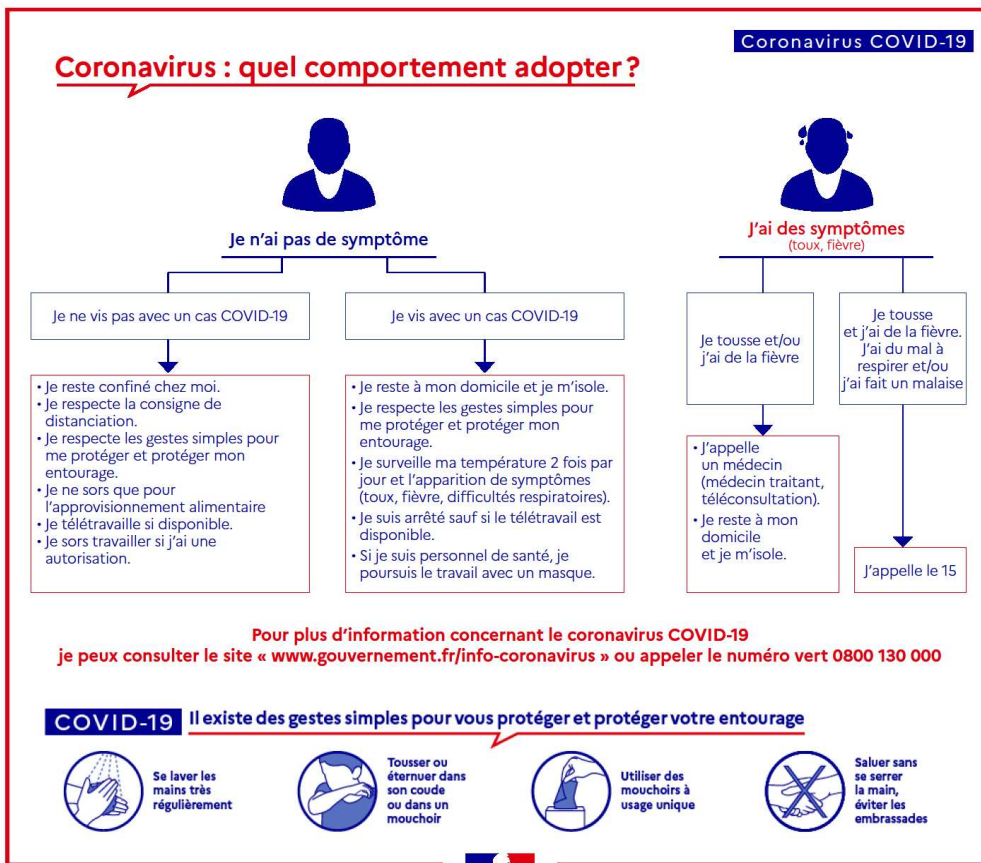
2. Les consignes de nos clients/fournisseurs doivent être respectées :

- Avant toute intervention, tu t'informes sur les éventuelles consignes que nous avons reçues de notre Client/Fournisseur
- Chez notre Client/Fournisseur, tu te renseignes auprès du responsable du site des consignes à respecter lors de ton intervention et tu portes le masque
- Si les conditions de travail ne te semblent pas suffisamment sûres, tu en informes aussitôt le responsable du site et notre bureau

3. Nos consignes doivent être respectées :

- Au bureau, tu trouveras masque, gants, gel hydro-alcoolique, lingettes mis à ta disposition,
- Au bureau, tu portes le masque
- Au bureau, tu n'utilises pas le bureau, les outils informatiques et les divers accessoires qui ne te sont pas destinés,
- En déplacement, tu as avec toi ton kit de protection : Masque, gants, gel hydro-alcoolique, lingettes
- Tu nettoies régulièrement les outils et matériel mis à ta disposition (bureau, PC, téléphone, outils, etc...)

4. Quel comportement général à adopter :



Nous restons à ta disposition pour répondre à toutes tes questions et/ou remarques.

Ensemble, nous assurerons le maintien de notre activité sous réserve de la préservation de notre santé.

Marc Callot

Régis Margotin

age 2 / 2